



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Service de la Cohésion Sociale
Pôle de la Vie Associative

1 à 3 RUE DES MINIMES
37926 TOURS CEDEX 9

Site Internet : www.tours.fr

VIVRE LES DEUX LIONS
MONSIEUR GREGORY COUE
1 RUE ANDERS CELSUS
37200 TOURS

Tours, le 17 NOV. 2015

Réf : FT/VB

Objet : Proposition de mise à disposition d'un local municipal

Dossier suivi par : F. Testanière

Tel: 02 47 31 39 00 courriel : f.testaniere@ville-tours.fr

Monsieur le Président,

Vous avez déposé un dossier de demande de local associatif en date du 05/12/2014.

Votre dossier de demande de local associatif a été étudié par la Commission d'attribution des locaux le 15/10/2015.

Cette dernière a reconnu l'intérêt local que revêtent les activités de votre association. Nous ne disposons pas à ce jour de locaux vacants dans le quartier des 2 Lions. Néanmoins, nous pouvons vous proposer un local situé dans le quartier des Fontaines, sis 6 Rue Greuze.

Dans la mesure où ce dernier pourrait répondre à vos attentes, une convention d'occupation de 3 ans pourrait vous être proposée. Le local vous serait mis à disposition à titre gracieux; toutefois en qualité d'occupant, les charges locatives vous incomberaient.

La Direction des Affaires Juridiques et Domaniales sera votre interlocutrice pour tout complément d'informations concernant ce local et pourra, si vous le souhaitez, vous le faire visiter. Ses coordonnées sont les suivantes :

Mairie de Tours – Direction des Affaires juridiques et Domaniales – 1 à 3, rue des Minimes – 37926 Tours Cedex 9 – Tél : 02.47.21.60.19 – Courriel: gestion@ville-tours.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Bien cordialement

Copie : DAJD Section gestion du Domaine

**Pour le Maire,
L'Adjointe à la Vie Associative,**

Myriam LE SOUËF